

LAISSEZ LE BON TEMPS ROULER... DE LA LOUISIANE, ÉTATS-UNIS À LA NOUVELLE-ÉCOSSE, CANADA

M. Warren Perrin, avocat acadien de la Louisiane et président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), fut accueilli à la Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, le 29 mai, par le ministre responsable aux Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Wayne Gaudet.

M. Perrin était accompagné de hauts dignitaires du système scolaire public de l'État louisianais. MM. James Stafford, Perry Waguespack et Raymond Arveson ont rendu visite au Collège de l'Acadie, à l'Université Sainte-Anne et à une école acadienne de la Baie Sainte-Marie.

Laissant les éducateurs des deux juridictions explorer des pistes de collaboration possible entre la province de la Nouvelle-Écosse et l'État louisianais dans les secteurs de l'enseignement dans le système public et au niveau postsecondaire, M. Perrin s'est entretenu avec le ministre des Affaires acadiennes et des représentants de la Société nationale de l'Acadie et de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Les origines communes aux Acadiens des deux pays remontent au XVII^e siècle. Et malgré les grandes distances géographiques et historiques, le tison qui anime les deux groupes acadiens n'est pas à la veille de s'éteindre.

En effet, c'est en 1755 que commence le Grand Dérangement des Acadiens. Les forces britanniques de l'époque déportent des milliers d'Acadiens et d'Acadiennes. Ils sont dispersés le long des côtes des futurs États-Unis à partir du Massachussetts jusqu'en Georgie. Certains se rendent en Louisiane. Robert Cavalier de la Salle en avait revendiqué le territoire au nom du roi Louis XIV en 1682. Mais en 1763, la Louisiane appartient à l'Espagne. Les Acadiens se sont établis à l'est du Mississippi, près de la ville de la Nouvelle-Orléans.

«Aujourd'hui, de dire M. Perrin, on m'a enlevé mon histoire. Mes parents m'ont élevé dans le moule américain. Tout à coup, j'ai découvert l'injustice faite à mon peuple. Je n'ai plus honte d'être Cajun...»

La Louisiane a présentement 17 programmes d'immersion en français dans les écoles publiques. Les gens en veulent davantage. Des cours de français sont offerts dans 483 des 1 115 écoles de l'État. Il y a depuis deux ans une renaissance de cette affirmation acadienne. «Nous avons réalisé, dit-il, au CODOFIL cette tendance nouvelle. Il y a des clubs qui s'identifient au phénomène de renaissance. La deuxième plus grande université de la Louisiane a choisi comme slogan, Le Cajun enragé (ragin' Cajun). La grande revue américaine, TIMES a publié un article sur ce phénomène de renouveau intitulé : HOT IN THE BAYOU.»

«Nous voulons promouvoir le français en Louisiane et nous réalisons que l'école joue un rôle de premier plan dans cet effort de redressement. C'est pourquoi nous sommes ici. Nous voulons comprendre dans les détails la nature des programmes d'enseignement du français en Nouvelle-Écosse» affirme M. Perrin.

La délégation de la Louisiane a profité de l'occasion pour faire la promotion de la Super Franco-Fête de 1999. Il s'agit de six mois de fête continue à travers tous les festivals de la Louisiane, culminant avec le Congrès mondial acadien de 1999 à Lafayette.

Les Acadiens ont manifesté dès la fin du premier Congrès mondial acadien à Moncton, à l'été 1994, la volonté de voir se répéter l'expérience des retrouvailles à tous les cinq ans. Perrin annonce l'année 1999 comme la date de la rencontre mondiale acadienne en Louisiane et suggère Port Royal, Nouvelle-Écosse, comme lieu de rencontre pour l'année 2004.

Préparé par

Paul J. Gaudet

secrétaire administratif de la section Nouvelle-Écosse de l'AIFLF